

Publié le 5/03/2025

**COMMUNAUTE DE  
COMMUNES  
VAL ES DUNES**  
1 rue Guéritot  
14370 ARGENCES  
☎ 02 31 15 63 70

Date de convocation :  
20.02.2025  
Date d'affichage  
20.02.2025

Nombre de conseillers :  
En exercice 44  
Présents 33  
Titulaires 32  
Suppléants 1  
Pouvoirs 6  
**Votants 39**  
19h11 Arrivée titulaire +1  
Pouvoirs -1  
**Votants 39**  
20h36 Départ titulaire -1  
  
**Quorum 23**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-sept février à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes d'Airan de la commune de Valambray sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Etaient présents : MM. Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Mme Marie-Françoise ISABEL, M. Thomas LEROY, Mme Lydie MAIGRET, M. Jacques-Yves OUIN, Mmes Marianne TURPIN, Ann BAUGAS (départ à 20h36), Nathalie MONROCOQ, M. Philippe PESQUEREL, Mme Florence SERANDOUR, M. Guillaume LECOEUR, Mme Magali LONCLE, M. Eric MARGERIE, Mmes Laurence MAUREY, Sophie de GIBON, MM. Michel CRUCHON, Laurent DECLERCK, Emmanuel MEZERAY (suppléant de Stéphane AMILCAR), Philippe PIARD, Mme Coralie ARRUEGO, MM. Daniel BUISSON, Stéphane CASTEL, Mme Alexandra LEPINAY, MM. Matthieu PICHON, Alexandre PIGEONNIER (pouvoir à Stéphane CASTEL jusqu'à son arrivée à 19h11), Mme Christel POIROT, MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, MM. Didier LEMONNIER, Jean-Marc FURON, Alain BOHEME et Mme Laurence MORIN formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. Stéphane AMILCAR, Mme Régine ENEE (pouvoir à Nathaly MONROCOQ), MM. Alain PORQUET (pouvoir à Philippe PIARD), Olivier GUILLEMETTE (pouvoir à Jean-Marc FURON), Mme Céline LEGRIGEIS (pouvoir à Eric MARGERIE), Jean-Pierre FORGEAS (pouvoir à Philippe PESQUEREL).

Absents: Mme Florence GUERIN, MM. Eric DUVAL, William HERFORT, Henri LEHUGEUR et Patrice MARTIN

Secrétaire de séance : M. Joël DUGUEY

### Délibération n° 2025 / 22

**Objet : AMENAGEMENT DE L'ESPACE - Avenant n°1 au marché d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du territoire de Val ès dunes**

Suite à l'entrée en application de la loi Climat et Résilience et de la modification du SRADDET, suite au changement des interlocuteurs du bureau d'études et au choix fait d'approfondir la démarche de co-construction avec les communes, il est nécessaire d'augmenter le prix initial du marché conclu avec le groupement conjoint dont l'agence Schneider architectes urbanistes associés, est mandataire, par un avenant en plus-value de 14 000 € HT et de prolonger sa durée jusqu'au 31 mars 2026.

Mme de GIBON demande que le coût global définitif soit transmis au conseil communautaire à la fin de la procédure.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ☞ Accepte l'avenant n°1 en plus-value pour un montant de 14 000 € HT ;
- ☞ Prolonge la durée initiale du marché jusqu'au 31 mars 2026 ;
- ☞ Décide d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2025 ;
- ☞ Autorise le Président à signer l'avenant n° 1 au marché d'élaboration du PLUi du territoire de Val ès dunes.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,  
Joël DUGUEY



Le Président,  
Philippe PESQUEREL